

Médecin intervenant en service d'hospitalisation à domicile (HAD) - (H/F)

CONTRAT

Poste à pourvoir à plein temps, prise de poste dès que possible.
Statuts à définir en fonction du profil.

ENVIRONNEMENT

Le centre hospitalier de Roanne, proche et facilement accessible depuis Saint-Étienne, Lyon et Clermont-Ferrand, est le cinquième établissement de santé public (hors CHU) de la région Rhône-Alpes. Autoroute à proximité.

L'établissement est implanté dans une communauté urbaine de 100 000 habitants ; il est l'hôpital de référence d'un bassin de 180 000 habitants. Il dispose d'une gamme complète d'offre de prise en charge, en MCO, SSR, PSY, USLD, HAD et EHPAD. Son plateau technique, neuf, intègre notamment une réanimation, une USIC, une unité de soins continus et un laboratoire de biologie médicale comportant une activité de bactériologie.

L'hôpital est siège d'un SAMU/SMUR, et dispose d'une structure d'urgences qui compte plus de 40 000 passages annuels (urgences générales, urgences pédiatriques et gynécologiques).

DESCRIPTION DU POSTE

Rôles et missions du médecin en HAD

L'HAD (50 places théoriques) présente un fonctionnement mixte :

- une partie salariée fonctionnant avec du personnel salarié du centre hospitalier (dans ce cas, l'HAD est l'opérateur direct des soins sur le secteur de Roanne et fonctionne en intramuros), avec 18 places théoriques ;
- une partie « antenne » en coordination avec des professionnels libéraux (infirmiers, pharmaciens, etc.), à travers laquelle elle assure l'installation du matériel paramédical ainsi que la prise en charge des patients par les différents intervenants libéraux. Les besoins sont ensuite réévalués et ajustés à travers les visites hebdomadaires des infirmiers coordinateurs. 32 places théoriques.

L'HAD est présente sur tout le territoire nord du département (siège principal et cinq antennes).

L'équipe médicale de l'HAD est composée d'un médecin à temps partiel (60%), d'un cadre de santé, de huit infirmiers et trois infirmiers coordinateurs.

Le médecin veille à l'adéquation et à la permanence des prestations fournies aux besoins des malades, et à la bonne transmission des dossiers médicaux nécessaires à la continuité des soins, dans le respect des règles professionnelles et déontologiques en vigueur.

Il assure également un rôle administratif *via* l'évaluation de l'activité médicale de la structure, valorisation en T2A. Il contribue, par la mise en place de procédures formalisées, à l'échange d'informations nécessaires à une prise en charge globale et coordonnée du patient.

Il assure un rôle de formateur auprès de l'équipe soignante et fait le lien avec les médecins libéraux et hospitaliers.

Enfin, il participe à l'évaluation de la qualité du service d'HAD et participe aux décisions stratégiques de la structure.



Compétences requises :

- médecine générale ou polyvalente,
- connaissance de l'HAD serait un plus

Les projets en cours

- 1) Développer l'activité du service en élargissant le champ d'intervention (chimiothérapie à domicile, sortie précoce de chirurgie, élaboration de protocole avec l'équipe d'infectiologie...)
- 2) Mise en application du décret de janvier 2022 relatif à l'évolution des missions du médecin en HAD, passant de coordinateur à praticien (visites à domicile, examen clinique, gestes techniques à domicile, prescription autonome en collaboration avec nos collègues...)

CONDITIONS

Pour postuler en tant que praticien, vous devez :

- être titulaire d'un diplôme de médecine et inscrit au conseil national de l'ordre des médecins

Excellent relationnel et aptitudes exigées au travail en équipe.

PERSONNES À CONTACTER

Les candidatures et C.V. sont à adresser à Monsieur Jérémie GUERIN, attaché d'administration aux affaires médicales : jeremie.guerin@ch-roanne.fr – tél : 04 77 44 33 04

